



# Règlement du concours Dessine-moi ton Doudou

## RÈGLEMENT DU CONCOURS DE DESSIN : « Dessine-moi ton Doudou »

### ARTICLE 1 : Organisation du concours

Le service culturel de la ville d'Épône propose un concours de dessin intitulé « Dessine-moi ton Doudou ». Ce concours se divise en trois catégories selon l'âge :

- Catégorie 1 : les 4-5 ans
- Catégorie 2 : les 6-7 ans
- Catégorie 3 : les 8-9 ans

Les dessins devront être remis au plus tard le 28 novembre 2026 (date limite de participation). Une remise de prix sera organisée à la médiathèque Pierre Amouroux et récompensera la meilleure œuvre de chaque catégorie.

### ARTICLE 2 : Conditions de participation

La participation est gratuite et ouverte exclusivement au jeune public âgé de 4 à 9 ans.

Une autorisation parentale devra impérativement être complétée et remise aux bibliothécaires. Le formulaire d'inscription est disponible directement à la médiathèque ou en téléchargement sur le site internet de la ville : [epone.fr](http://epone.fr).

### ARTICLE 3 : Déroulement du concours

Le dessin peut être réalisé en couleurs ou en noir et blanc, sur un support au format A3 maximum. Un seul dessin par participant est autorisé. Le décalquage est strictement interdit.

Les organisateurs se réservent le droit de refuser les dessins hors-sujet ou présentant un caractère non conforme à l'esprit du concours. Chaque œuvre devra être accompagnée du bulletin d'inscription dûment complété et de l'autorisation parentale.

### ARTICLE 4 : Droits d'auteur

Chaque participant (ou son représentant légal) déclare être l'auteur(e) original(e) du dessin soumis.

### ARTICLE 5 : Attribution des prix

Le jury est composé de l'équipe du service culturel. Il sélectionnera le meilleur dessin dans chacune des catégories en se basant sur le respect du thème et la qualité graphique.

Un prix sera remis au lauréat de chaque catégorie. Le jury se réserve également le droit de décerner des prix spéciaux. La remise des prix aura lieu le 4 décembre 2026 à 18h à la médiathèque Pierre Amouroux.

### ARTICLE 6 : Acceptation du règlement

La participation à ce concours de dessin implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Chaque participant accepte la diffusion de son œuvre dans le cadre de l'exposition qui suivra la remise des prix, ainsi que sur la page Facebook de la ville et sur le site internet de la médiathèque. Les dessins seront restitués à leurs propriétaires à l'issue de l'exposition.



# Dessine-moi ton Doudou

## BULLETIN DE PARTICIPATION

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Courriel : .....

*Serez-vous présent à la remise des prix le 4 décembre 2026 à 18h ?*

Oui

Non

*Si oui, quel sera le nombre de personnes présentes : .....*

Acceptation du règlement :

Signature précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé » :



# Dessine-moi ton Doudou

## AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) M. ou Mme.....

domicilié(e) .....

autorise mon fils, ma fille .....

né(e) le ..... à participer au concours  
« Dessine-moi ton Doudou » organisé par le service culture d'Épône, et accepte l'intégralité des  
conditions du règlement du concours.

Fait à .....

Le .....

Signature